

Quercy Blanc

Deux bassins, deux plans d'action et un retour à l'équilibre quantitatif de l'eau

Sur les bassins de la Barguelonne et du Lemboulas, une mobilisation inédite pour restaurer la ressource en eau et sécuriser l'irrigation agricole.

En Quercy Blanc, deux bassins versants emblématiques — la Barguelonne et le Lemboulas — font aujourd'hui l'objet d'une démarche ambitieuse pour mieux gérer la ressource en eau. Face à des étiages de plus en plus sévères, des usages multiplient et un dérèglement climatique palpable, collectifs, agriculteurs, services de l'État et partenaires techniques se mobilisent.

Sur la Barguelonne : un plan structuré autour de l'optimisation des plans d'eau

Le bassin versant de la Barguelonne, d'une superficie de 552 km², s'étend sur 21 communes à cheval sur le Lot, le Tarn-et-Garonne et marginalement le Lot-et-Garonne. Principalement à vocation agricole, il comprend plus de 30 000 hectares de surfaces agricoles utiles (SAU), dont 8 117 irrigables.

Mais l'équilibre est fragile. Les prélèvements pour l'irrigation en période d'étiage mettent en tension la ressource, au détriment des milieux aquatiques. Pour répondre à ces enjeux, une démarche de type PTGE (projet de territoire pour la gestion de l'eau) a été engagée début 2023. Pilotée par un comité technique rassemblant chambres d'agriculture, DDT du Lot et de Tarn-et-Garonne, Agence de l'Eau Adour Garonne, Région Occitanie et syndicats mixte des bassins de la Barguelonne et du lendou, elle bénéficie d'un financement public exceptionnel à 100 %. Une vaste enquête a permis de recenser 238 plans d'eau (>1000 m²), totalisant plus de 5 millions de m³, dont près de 4 millions réellement utilisables. Il en ressort que 65 % des ouvrages ont une capacité inférieure à 10 000 m³. Ces données ont permis d'actualiser la connaissance de la ressource, d'identifier des volumes mobilisables pour l'irrigation ou le

soutien d'étiage, mais aussi de cibler des projets d'économie d'eau.

Au total, l'irrigation par plans d'eau représente environ 2 480 hectares, soit 10 % de la SAU du bassin.

En mars 2025, les préfets du Lot et de Tarn-et-Garonne ont validé un plan d'action sur 5 ans structuré autour de quatre axes :

1. Animation globale du plan,
2. Amélioration de la connaissance,
3. Adaptation au changement climatique et transition agroécologique,
4. Sécurisation et remobilisation durable de la ressource pour l'agriculture

Sur le Lemboulas : une démarche d'accompagnement technique et de sensibilisation

Voisin du bassin de la Barguelonne, le Lemboulas bénéficie depuis 2022 d'une dynamique similaire portée



par les Chambres d'agriculture de Tarn-et-Garonne et du Lot. Ici aussi, l'objectif est clair : remobiliser les volumes stockés dans les retenues individuelles tout en optimisant les usages.

Plusieurs actions concrètes sont déjà en place :

- Promotion de bonnes pratiques d'irrigation (formation, utilisation de sondes, tours d'eau en période d'étiage),
 - Actions pour préserver les sols et limiter l'érosion (plantation de haies, guides de bonnes pratiques),
 - Accompagnement des projets hydrauliques (curage, agrandissement, réhabilitation de digues).
- Le Syndicat mixte du bassin versant du Lemboulas (SMBL) joue ici un rôle moteur, notamment dans l'ingénierie et le financement des actions.

Une ambition commune : concilier usages agricoles et préservation des milieux

Sur ces deux territoires, la stratégie repose sur un principe d'équilibre

quantitatif durable : permettre une agriculture résiliente sans compromettre le bon fonctionnement des cours d'eau. En misant sur la concertation, la connaissance, l'innovation et l'accompagnement, les acteurs locaux montrent qu'une gestion apaisée et efficace de l'eau est possible.

L'équipe "eau" du Pôle environnement et végétal chambre d'agriculture du Lot se tiens à votre disposition n'hésitez pas à les contacter pour plus de renseignements :

05 65 23 22 22

Benjamin CAMPECH,
conseiller en gestion de l'eau

06 29 93 16 02

Clément MARTEL,
Conseiller d'entreprise en gestion de l'eau

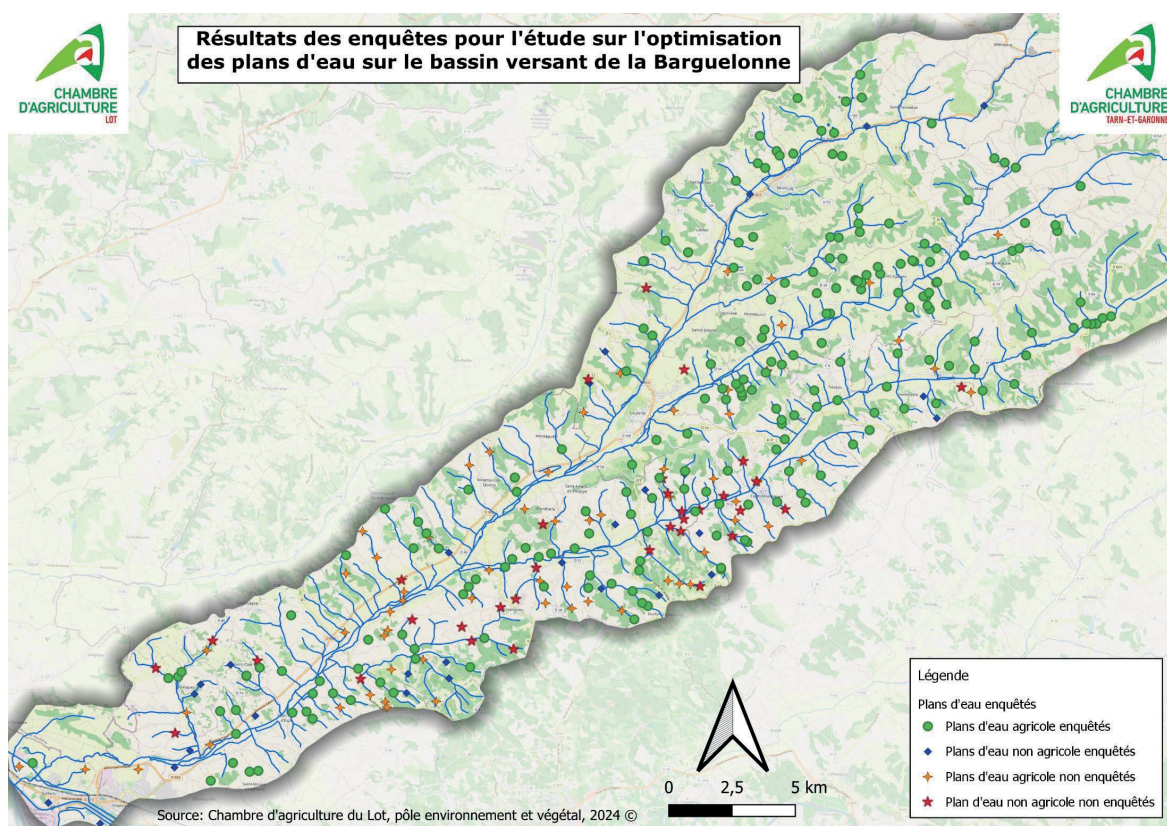
06 25 76 26 28

et Félix JACQUEMIN,

Conseiller en gestion quantitative de l'eau

06 17 37 79 94

CHAMBRE D'AGRICULTURE
DU LOT
PÔLE ENVIRONNEMENT ET VÉGÉTAL



CerFrance

CERFRANCE LOT

Information à l'attention de nos adhérents de la région de Cahors

Les travaux de rénovation de la Maison de l'Agriculture du Lot étant désormais achevés, les équipes de l'agence CerFrance – Maison de l'Agriculture réintégreront leurs bureaux situés au 430 avenue Jean Jaurès à Cahors, depuis le 28 juillet 2025.

Par ailleurs, en prévision des prochains travaux à venir sur le site de l'agence du Payrat (421 route de Villefranche – Le Payrat à Cahors), les équipes Comptables Agricoles et Solutions Employeurs ont été transférées, le 28 juillet 2025, dans les locaux rénovés de la Maison de l'Agriculture du Lot, également au 430 avenue Jean Jaurès à Cahors.

Vos interlocuteurs habituels resteront joignables sur leurs lignes téléphoniques et adresses e-mail habituelles.

Tout sera mis en œuvre pour garantir la continuité et la qualité de nos services dans les meilleures conditions.



La Direction de CerFrance Lot

BÂTIMENTS AGRICOLES & INDUSTRIELS PHOTOVOLTAÏQUES

DES BÂTIMENTS PHOTOVOLTAÏQUES ADAPTÉS À VOS BESOINS !

Contactez Landry HYVOZ :
07 64 45 53 75 - l.hyvoz@sasgoudal.fr
sasgoudal.fr / 370, route de la Fontanelle 24160 Anliac